



VOTEZ 
DU 1^{er} AU 8 DÉCEMBRE 2022

Du 1^{er} au 8 décembre 2022, vous allez élire vos représentants à la **Commission Administrative Paritaire Départementale** (CAPD). Cette commission, est composée en nombre égal des représentants du personnel et de ceux de l'administration. Avec PPCR et la loi de transformation de la Fonction Publique, les prérogatives des CAPD ont quasiment toutes disparu. Pour autant, le **SNUDI Force Ouvrière** a su démontrer qu'il pouvait encore se battre contre l'arbitraire PPCR, porter vos revendications, veiller à la transparence, porter des recours, être force de proposition, faire respecter nos obligations de service, défendre les ex-instituteurs lésés par PPCR et faire valoir leur ancienneté, agir pour les intérêts individuels et collectifs des PE.

Pourquoi voter pour le SNUDI FO ?

Le SNUDI FO 91 c'est :

- Des militants répartis sur tout le département.
- Le **syndicat** qui n'est ni adversaire ni partenaire de l'administration, mais **indépendant**.
- Le syndicat qui **négoce** avec l'administration sur la **base exclusive des intérêts et des revendications des collègues**.
- Le syndicat qui **défend les personnels** sur de nombreux dossiers : **arbitraire PPCR, rythmes scolaires, inclusion, carte scolaire, Statut, liberté pédagogique, pression des collectivités...**
- Le syndicat qui **accompagne individuellement les collègues** pour défendre leurs intérêts.
- Le syndicat qui **n'a pas signé le PPCR et son évaluation arbitraire et dont découle l'accompagnement (constellations, évaluations d'école...)**.
- Le syndicat qui **n'a pas cautionné les rythmes scolaires et qui refuse l'ingérence des mairies** dans le fonctionnement de l'école.

Voter pour le SNUDI FO, c'est voter :

- Pour le **syndicalisme indépendant** qui se positionne clairement à tous les niveaux contre la territorialisation de l'école et sa privatisation.
- Pour **défendre les personnels contre les conséquences des contre-réformes** portées par les syndicats d'accompagnement.
- Pour **l'abandon du PPCR** et de l'évaluation arbitraire.
- Pour, dans les situations d'inclusion, le **respect des notifications MDPH/MDA, le maintien et la création de postes, classes et structures spécialisées et adaptées** à hauteur des besoins.
- Pour un cadre national de l'organisation de la semaine scolaire.
- Pour des **postes statutaires** (effectifs dans les classes, pour des RASED complets, pour que chaque absence soit remplacée).
- Pour le **respect des obligations de services**.
- Pour une **véritable médecine de prévention !**
- Pour **exiger** le recrutement immédiat de médecins de prévention, pour l'application du droit à la visite médicale pour tous.
- Pour la **défense de la liberté pédagogique**.
- Pour le **respect du droit à muter** dans de bonnes conditions pour tous.

Notre engagement
Résister, revendiquer, agir,
pour
RECONQUÉRIR
nos droits

VOTEZ

Votre voix sera la nôtre, notre voix sera la vôtre !



FO

1ère organisation dans la fonction publique de l'État

Le SNUDI FO 91 est un syndicat démocratique avec des délégués élus, mandatés et contrôlés par les syndiqués dans le cadre des AG et des instances internes.

Qui peut, mieux que les représentants FO, faire respecter vos droits ?

- en se battant pour obtenir les créations de postes nécessaires
- en veillant à l'égalité de traitement, contre l'arbitraire PPCR et pour la transparence
- en défendant les collègues mis en cause
- en faisant progresser les droits des enseignants
- en publiant des comptes-rendus complets
- en agissant pour que les TR (ZIL/BD) et les TS ne soient pas corvéables à merci

Qui, mieux qu'une organisation libre, indépendante, revendicative, sérieuse, utile et combative, pourra vous représenter ?

La liste présentée par le SNUDI FO 91 en 2022

Bessot Florent
(Adjoint élémentaire)
Viry-Châtillon

Céline Dunos
(Adjointe TS)
Yerres

Aurélie Goumand
(Adjointe élémentaire)
Linas

Nathalie Post
(Adjointe, TR)
Crosne

Cédric Kerguelen
(Directeur élémentaire)
Longjumeau

Zouina Ata-Helassa
(Adjointe Maternelle)
Corbeil-Essonnes

Élise Rizzi
(Directrice maternelle)
Paray-Vieille-Poste

Isabelle Calmels
(Adjointe élémentaire)
Juvisy-sur-Orge

David Roussel
(Adjoint, TR),
Ris-Orangis

Marion Tessier
(Adjointe élémentaire)
Fleury-Mérogis

Aurore Combret
(Directrice maternelle)
Athis-Mons

Mantès Ismahen
(Adjointe, TR)
St-Michel-sur-Orge

Cerclé Estelle
(Adjointe élémentaire)
Ste-Geneviève-des-Bois

Maud Le brun
(UPEAA)
Corbeil-Essonnes

Larrat Christelle
(Adjointe élémentaire)
Ste-Geneviève-des-Bois

Christiane Decourcelle
(Adjointe Maternelle)
Morsang-sur-Orge

Agnès Rostaing
(RASED)
Crosne

Coasne Claire
(Adjointe, TR)
Grigny

Tisserand Marie-Clo
(Adjointe élémentaire)
St-Michel-sur-Orge

Delage Sophie
(Adjointe élémentaire)
Ste-Geneviève-des-Bois

FNEC FP
FO ELECTIONS 2022
PROFESSIONNELLES
du 1^{er} au 8 décembre

JE VOTE FO!